Monsieur Alex SEMAT
Commissaire aux Comptes
36, Avenue Jean Lannes
32700 LECTOURE

Madame La Présidente
Association Lectoure Petite Enfance
Avenue du Docteur Souviron
32700 LECTOURE

Lectoure le 22 juin 2026

Objet : Communication article L 823-16 du code de commerce

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames les Co-Présidentes,

Dans le cadre de notre mission de commissaire aux comptes de votre association, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

I - Compte-rendu des contrôles effectués :

Nos travaux d'audit des comptes annuels de votre association, effectués selon les normes professionnelles applicables en France, se résument ainsi :

- Mise en œuvre de diligences nous permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives,
- Examen, par sondages, des éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes,
- Appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes,
- Vérification des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration (bureau).

Nous vous rappelons que du fait du recours à la technique des sondages et des autres limites inhérentes à l'audit, ainsi que de celles inhérentes au fonctionnement de tout système comptable et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé.

09 - Affirmation de notre opinion

Aussi, ces commentaires constituent-ils **l'affirmation de notre opinion sans réserve** sur les comptes annuels **et notamment** sur les postes essentiels de subventions d'encaissements familles et de trésorerie. Il est à noter à ce titre que la CAF a imposé à l'association un nouveau logiciel de facturation plus performant et conforme aux règlements CAF.

Par ailleurs, le dossier est bien tenu par Madame BOURDON et l'association apparaît bien organisée.

En outre, l'évaluation des risques démontre qu'aucun danger ne pèse sur la continuité de l'entreprise, et que les comptes sont établis avec sérieux.

Ceci clôture nos commentaires pour 2025.

III - Conclusions

Les points indiqués ci-dessus, qui concernent seulement des améliorations souhaitables ou des traitements particuliers apportés à certaines opérations, ne remettent pas en cause notre opinion et la certification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

Nous vous prions de trouver ci-joints nos rapports relatifs à l'exercice 2025 ainsi que le relevé certifié des rémunérations (article L. 225-115 (4°) du Code de Commerce),

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Le commissaire aux comptes
M. Alex SEMAT



LECTOURE PETITE ENFANCE
Association loi 1901
Bureau : Avenue du docteur Souviron – 32700 LECTOURE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Lectoure Petite Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels et leur annexe sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

LECTOURE PETITE ENFANCE
Association loi 1901
Bureau : Avenue du docteur Souviron – 32700 LECTOURE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application des articles R. 612-6, R 612-7, L.612-5, du Code de commerce ;

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

I - Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Passées ou autorisées au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Aucune nouvelle convention de cette nature n'a été portée à notre connaissance.

Lectoure, le 22 juin 2026
Le commissaire aux comptes
M. Alex SEMAT

ASSOCIATION LECTOURE PETITE ENFANCE

Association loi 1901

Siège Social : Avenue du Docteur Souviron– 32700 LECTOURE

MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

Article L.225-115 (4°) du Code de commerce

Exercice 2025 (Période du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025)

Le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à ..... Brut 155 630 euros
..... Net 120 228 euros

Fait à Lectoure le 22 juin 2026

La Présidente
JACOUTON Clémence

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par l'association, figurant sur le présent document et s'élevant à cent cinquante-cinq mille six cent trente euros (155 630 € bruts) , est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Lectoure, le 22 juin 2026

Le commissaire aux comptes
M. Alex SEMAT

LECTOURE

Petite Enfance

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règlement ANC 2018-06 et 2022-04

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 89 55 Fax : 05 62 68 80 91

État préparatoire au Bilan Actif Détail

Actif	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 Brut	Amortissement Provision	Net	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé	27 863,46	14 319,26	13 544,20	12 016,15
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	27 863,46	14 319,26	13 544,20	12 016,15
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	27 863,46	14 319,26	13 544,20	12 016,15
- 2181 - Installations générales, agencements, aménagemer	4 098,88		4 098,88	4 098,88
- 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	6 639,24		6 639,24	6 639,24
- 2184 - Mobilier	17 125,34		17 125,34	13 568,94
- 28183 - Amortissement Immobilisations Corporelles Inform		5 857,08	-5 857,08	-4 577,87
- 28184 - Amortissement Mobilier		8 462,18	-8 462,18	-7 713,04
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant	258 831,98		258 831,98	215 760,46
Stocks et en-cours				
Stock et en-cours				
Créances	258 831,98		258 831,98	215 760,46
Créances reçues par legs ou donations				
Créances, adhér., usagers et cpt. rattachés	8 111,13		8 111,13	7 591,72
- 4127 - Participation Familles 2024				7 467,40
- 4128 - Participation Familles 2025	7 986,81		7 986,81	
- 4164 - Clients douteux ou litigieux	124,32		124,32	124,32
Autres créances	132 393,42		132 393,42	128 904,79
- 4375 - Uniformation Remboursement	5 543,19		5 543,19	4 296,52
- 44871 - CAF - Prestations à recevoir	119 608,44		119 608,44	109 421,58
- 44872 - Etat- M.S.A. à recevoir	3 490,84		3 490,84	11 876,04
- 44874 - Mairies Extérieures - Produits à recevoir	3 750,95		3 750,95	3 310,65
Valeurs mobilières de placement	53,00		53,00	52,00
- 501 - Compte Titre Ordinaire	53,00		53,00	52,00
Instruments financiers à termes et jetons détenus				
Disponibilités	118 274,43		118 274,43	79 211,95
- 512 - Banques	6 440,14		6 440,14	
- 5121 - Crédit Agricole - Livret	35 371,27		35 371,27	420,98
- 5122 - Crédit Agricole - Livret A	76 421,61		76 421,61	78 749,56
- 531 - Caisse du siège	41,41		41,41	41,41
Charges constatées d'avance				
Comptes de régularisations				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 89 55 Fax : 05 62 68 80 91

État préparatoire au Bilan Passif Détail

Passif	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Fonds propres	**122 586,54**	**87 269,23**
Fonds propres sans droits de reprise statutaires		
Fonds propres sans droits de reprise complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise statutaires		
Fonds propres avec droit de reprise complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	**87 269,23**	**110 933,46**
- 110 - Report à nouveau (solde créditeur)	87 269,23	110 933,46
Résultat de l'exercice	**35 317,31**	**-23 664,23**
Fonds propres consomptibles		
Subvention d'investissement		
Provision réglementées		
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Provisions	**75 561,48**	**65 582,40**
Provisions pour risques	**75 561,48**	**65 582,40**
- 151 - Provisions pour risques	75 561,48	65 582,40
Provisions pour charges		
Dettes	**74 228,16**	**74 924,98**
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		**198,31**
- 512 - Banques		198,31
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**11 729,89**	**11 497,75**
- 4081 - Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations de services	5 519,89	5 287,75
- 40811 - Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de service	6 210,00	6 210,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	**62 498,27**	**63 228,92**
- 427 - Personnel - Oppositions		65,79
- 4282 - Dettes provisionnées pour congés à payer	28 948,88	30 899,76
- 431 - Sécurité sociale	10 744,00	9 627,00
- 4373 - Caisses de retraites	2 899,69	2 629,19
- 43731 - Prévoyance	563,63	560,01
- 43733 - Complémentaire Santé	418,88	374,80
- 43751 - Uniformation Cotisations	5 535,00	5 442,00
- 4382 - Charges sociales sur congés à payer	11 601,71	12 215,91
- 4386 - Autres charges à payer	915,00	693,00
- 4387 - Produits à recevoir	646,48	
- 4421 - Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	225,00	34,00
- 44863 - COM COM - Charges à payer		687,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à termes		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et différences dévaluation passif		
Total Passif	**272 376,18**	**227 776,61**

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 89 55 Fax : 05 62 68 80 91

État préparatoire au Compte de résultat - Produits - Détail

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	544 916,34	476 374,61
Cotisations		
Ventes de biens		
Production vendue services	92 121,69	84 976,91
- 70601 - Participation Familles Accueil Permanent		80 827,16
- 70603 - Supplément Résidants Hors Lectoure		4 149,75
- 70641 - Participations Familiales	92 121,69	
Production stockée		
Production immobilisée		
Concours publics et subventions d'exploitation	452 178,28	384 367,29
- 7411 - Subvention OPCO	9 226,14	
- 7412 - Subvention Remboursement Prévoyance	3 392,55	
- 742 - Subvention Mairie Lectoure	52 000,00	52 000,00
- 7421 - Subvention Mairies Extérieures	3 750,95	8 712,15
- 743 - Subvention C.A.F. - P.S.U.	252 616,32	248 061,60
- 7431 - Subvention C.A.F. - Bonus Territoire	90 000,00	51 333,90
- 7432 - Subvention C.A.F. - Journées Pédagogiques	5 508,84	
- 7433 - Subvention C.A.F. - Bonus Attractivité	14 550,00	
- 745 - Subvention MSA	21 133,48	20 752,44
- 746 - Autres Subventions		3 507,20
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Dons manuels	150,00	
- 7541 - Dons manuels	150,00	
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		6 853,69
- 7815 - Reprises sur prov. pour risques et charges d'exploitation		6 853,69
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	466,37	176,72
- 758 - Produits divers de gestion courante	466,37	176,72
Produits financiers	1 795,38	2 475,36
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	1 795,38	2 475,36
- 768 - Autres produits financiers	1 795,38	2 475,36
Reprises sur dépréciation et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Produits exceptionnels		170,00
Produits exceptionnels		170,00
- 7788 - Produits exceptionnels divers		170,00

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 89 55 Fax : 05 62 68 80 91

Évaluation des contributions volontaires en nature - Détail

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Ressources	32 855,20	
Dons en nature		
Prestations en nature	1 340,00	
- 871 - Prestations en nature	1 340,00	
Bénévolat	31 515,20	
- 8751 - Dons en nature - Matériels et Biens	3 215,20	
- 8752 - Dons en nature - Locaux	28 300,00	
Emplois	32 855,20	
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	31 515,20	
- 8611 - Mise à disposition gratuite de locaux	28 300,00	
- 8612 - Mise à disposition gratuite de matériels	3 215,20	
Prestation	1 340,00	
- 862 - Prestations	1 340,00	
Personnel bénévole		

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 89 55 Fax : 05 62 68 80 91

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2026**

cerfa

N° 15949 * 08

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	LECTOURE PETITE ENFANCE — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	AVENUE DU DOCTEUR SOUVIRON 32700 LECTOURE
SIRET	3 8 0 1 2 3 1 8 2 0 0 0 4 6
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le 31 12 2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB		AC	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	27 863	AU 14 319	13 544
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	27 863	BK 14 319	13 544
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	8 111	BY	8 111
	Autres créances (3)	BZ	132 393	CA	132 393
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	53	CE	53
	Disponibilités	CF	118 274	CG	118 274
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI	
TOTAL (III)		CJ	258 832	CK	258 832
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW			
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM			
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	286 695	1A 14 319	272 376

Renvois (1) dont droit au bail : — (2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'École Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 69 55 Fax : 05 62 68 80 91

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Ne pas utiliser cette ligne (réservée à l'administration)

Désignation de l'entreprise	LECTOURE PETITE ENFANCE		Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	87 269
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	35 317
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	122 587
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	75 561
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	75 561
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 730
	Dettes fiscales et sociales	DY	62 498
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	74 228
	Écart de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	272 376

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 89 55 Fax : 05 62 68 80 91

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	74 228
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **LECTOURE PETITE ENFANCE** — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB	FC	
	Production vendue	Biens *	FD		FE	FF	
		Services *	FG	92 122	FH	FI	92 122
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	92 122	FK	FL	92 122
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	452 178
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1	
	Autres produits (1) (11)					FQ	616
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	544 916
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *					FW	54 077
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 967
	Salaires et traitements *					FY	335 111
	Cotisations sociales (10)					FZ	99 465
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	4 276
		- dotations aux dépréciations				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	9 979
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	
	Autres charges (12)					GE	519
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	511 394
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	33 522
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 795
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	1 795
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	1 795
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	35 317

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 89 55 Fax : 05 62 68 80 91

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EDF INFORMATIQUE 2026

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LECTOURE PETITE ENFANCE — Néant ☐ *

			Exercice N
Produits exceptionnels (7)(VII)	(VII)	HD	
Charges exceptionnelles (*6 bis – 6 ter*- 7)	(VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	546 712
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	511 394
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	35 317

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
(3) Dont { - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 *bis* du CGI)	HX	
(6 *ter*) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies* du CGI) *	RC	
(6 *ter*) Dont { - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D du CGI) *	RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
Dont cotisations facultatives Madelin A10		
Dont cotisations facultatives nouveaux plans épargne retraite A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

Alex SEMAT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
36 Avenue Jean Lannes - Lieu dit Caillavet
32700 LECTOURE
Tél : 05 62 68 89 55 Fax : 05 62 68 80 91

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

LECTOURE PETITE ENFANCE
AVENUE DU DOCTEUR SOUVIRON
32700 LECTOURE
Tél : 05.62.68.82.75

RAPPORT DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Concernant les procédures de contrôle interne
Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code du Commerce

EXERCICE 2025
Période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2026

1 - INTRODUCTION

L'article 117 de la loi sur la sécurité financière, reprise dans le Code du Commerce aux articles L 225-37 et L 225-68 impose à la Présidence du Conseil d'Administration de toute Association de rendre compte dans un rapport joint à celui mentionné aux articles L 225-100-102 et L 273-26 des procédures de contrôle interne suivies ou mises en place par l'Association.

Ledit rapport doit, en outre, indiquer les éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte au pouvoir de la Direction.

Il est applicable dans notre Association relativement à l'exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Nous allons y développer les points suivants :

- Le respect des politiques de gestion
- La sauvegarde des actifs
- La prévention et la détection des fautes et erreurs
- L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables
- L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables
- L'environnement général de l'association
- Les procédures de contrôle

2 – RAPPORT SUR CONTROLE INTERNE

a) Le respect des politiques de gestion

- objectif de gestion

La superficie du bâtiment permet un accueil journalier de 30 enfants maximum. Ceci est respecté. L'agrément donné par les services de la P.M.I. concernant cet accueil a été modulé suivant les heures de la journée. Ainsi le planning du personnel a été élaboré en fonction de cet agrément. La norme d'encadrement est d'une personne pour 6 enfants.

tous les soldes des comptes de bilan au 31 décembre 2025 sont justifiés dans leur nature, leur montant, leur règlement sur l'exercice ultérieur.

Les recettes provenant des familles sont listées sur un programme C.A.F. et passé en comptabilité suivant leurs encaissements mentionnés au bordereau bancaire.

Les subventions sont toutes conformes aux conventions réalisées avec les organismes de tutelle : C.A.F., M.S.A. et Mairie. Le nouveau logiciel CAF concernant le suivi des dossiers familles et leur encaissement est entré en vigueur en 2025 dans notre association.

e) Etablissement, en temps voulu, d'informations comptables et financières fiables

Les informations comptables et financières sont établies en conformité du plan comptable des Associations et de la norme ANC 2018-06 et 2022-04. Elles ont été remises dans les temps avant le 31 Mars 2026 aux organismes de tutelle (C.A.F. et M.S.A.) et courant Avril 2026 au Conseil d'Administration de l'Association et à la Mairie de Lectoure ensuite. A tout instant, des situations informatisées sont disponibles car la saisie des pièces comptables est journalière.

f) L'environnement général de l'entreprise ou Entité

F1- environnement interne

La gestion de l'association est assurée par le Conseil d'Administration de l'Association relayé par la Directrice et la Comptable. La politique générale de l'Association est définie par le Conseil d'Administration et appliquée par la Présidence et son équipe.

F2- environnement externe

Le secteur n'est pas concurrentiel et c'est pour cette raison que cette activité est sous forme d'association.

g) Procédures de contrôle

- Le courrier est ouvert et répertorié par la Directrice qui informe la Comptable des éléments à traiter. Les pièces sont classées par catégorie (fournisseurs, clients, banques, tiers,...). Elles sont classées par cassiers avant d'être codifiées et comptabilisées.

- Les pièces donnant lieu à paiement sont approuvées et mise au règlement pour signature.

- La Présidence et suivant délégation la Directrice procèdent aux signatures des pièces. Les chèques et titres de paiement sont signés par la Trésorière. La Secrétaire possède également la signature bancaire pour éviter toute carence en cas d'empêchement.

- Les pièces et les modalités de règlements ou d'encaissement sont ensuite transmises à la comptable de l'Association régulièrement. Cette dernière effectue un nouveau contrôle exhaustif de chacune d'elles avant et pendant la saisie comptable. Elles sont ensuite répertoriées et classées pour archivage. Elles servent à nouveau lors du contrôle des comptes pour l'établissement des comptes annuels. Leur archivage est effectué par année, par mois, par nature de charges ou de produits. Elles sont toutes numérotées et répertoriées et disponibles à la recherche en quelques secondes ou minutes. Elles sont ensuite mises à la disposition du Commissaire aux Comptes lors de ses contrôles.

LECTOURE PETITE ENFANCE
Association loi 1901
Bureau : Avenue du docteur Souviron – 32700 LECTOURE

Rapport sur le rapport de la Présidence du conseil d'administration (bureau)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'association LECTOURE PETITE ENFANCE et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par la Présidence de votre association conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Sous la responsabilité du conseil d'administration (bureau), il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient à la Présidence de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration (bureau) et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de l'association.
Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport de la Présidence, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

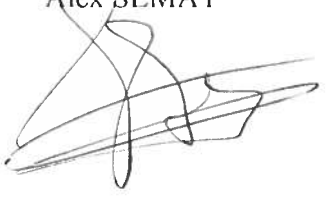
Nous avons effectué nos travaux selon la **doctrine professionnelle** applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la **sincérité des informations** données dans le **rapport de la Présidence**, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des **objectifs** et de l'**organisation** générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport de la Présidence ;
- Prendre connaissance des **travaux** sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons **pas d'observation** à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de l'association relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport de la Présidence du conseil d'administration (bureau), établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Lectoure, le 22 juin 2026.

Le commissaire aux comptes.
Alex SEMAT



LECTOURE PETITE ENFANCE
Association loi 1901
Bureau : Avenue du docteur Souviron – 32700 LECTOURE

Rapport sur le rapport de la Présidence du conseil d'administration (bureau)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'association LECTOURE PETITE ENFANCE et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par la Présidence de votre association conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Sous la responsabilité du conseil d'administration (bureau), il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient à la Présidence de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration (bureau) et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de l'association.
Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport de la Présidence, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

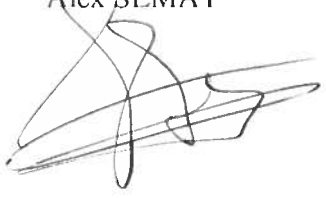
Nous avons effectué nos travaux selon la **doctrine professionnelle** applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la **sincérité des informations** données dans le **rapport de la Présidence**, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des **objectifs** et de l'**organisation** générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport de la Présidence ;
- Prendre connaissance des **travaux** sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons **pas d'observation** à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de l'association relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport de la Présidence du conseil d'administration (bureau), établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Lectoure, le 22 juin 2026.

Le commissaire aux comptes.
Alex SEMAT



LECTOURE

Petite Enfance

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règlement ANC 2018-06 et 2022-04

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **272 376** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **546 712** euros et un total **charges** de **511 394** euros, dégageant ainsi un **résultat** de + **35 317** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 272 376 euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de 546 712 euros
  - un total charges de 511 394 euros

  - dégage un résultat de + 35 317 euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par les dirigeants de **LECTOURE PETITE ENFANCE** sous le contrôle du commissaire aux comptes qui intervient dans le cadre de sa mission d'audit légal en conformité des textes et règlements le régissant.

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	110 934			(23644)	87 270
Exédent ou déficit de l'exercice	(23664)	(23644)		35 317	35 317
Situation nette	87 270				122 587
Fonds propres consomptibles					
Subvention d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	87 270				122 587

Variation des Fonds Reportés

Etat exprimé en euros	Fonds reportés clôture 31/12/2024	Report	Utilisations	Fonds reportés clôture 31/12/2025
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprime en euros	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fd dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Donation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2025
Dons en nature		
8752 - Dons en nature Locaux	28300,00	28300,00
8751 - Dons en nature Matériels et Biens	2028,16	3215,20
Prestations en nature		
871 - Prestations en nature diverses	2887,86	1340,00
Bénévolat		
Total	**33 216,02**	**32 855,20**

Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2025
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
8611 - Mise à disposition gratuite des locaux	28300,00	28300,00
8612 - Mise à disposition gratuite des Matériels	2028,16	3215,20
Prestations		
862 - Prestations	2887,86	1340,00
Personnel bénévole		
Total	**33 216,02**	**32 855,20**

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques compte		TOTAL de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres resources					Aut pdts liés à la gsité du public	Aut pdts non liés à la gsité du public	
	Par l'organisme	Versements à d'autres organisme	Par l'organisme	Versements à d'autres organisme									
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Achats de mat. apprm													
Variation de stock													
Aut. Achats et chges ext.	54 077												54 077
Aides financières													
Impôts, taxes et vrst ass.	7 967												7 967
Salaires et traitements	335 111												335 111
Charges sociales	99 465												99 465
Dot. Aux amts et dép.	4 276												4 276
Dotations aux provisions	9 979												9 979
Reports en fonds dédiés													
Autres charges	519												519
Charges financières													
Chrges exceptionnelles													
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur bénéfices													
TOTAL	**511 394**												**511 394**

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 2/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens	28 300				28 300
Prestations en nature	4 555				4 555
Personnel bénévole					
TOTAL	**32 855**				**32 855**

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024
	A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	**12 mois**	**12 mois**
	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
P	1.1 Cotisation sans contrepartie		
R	1.2 Dons, legs et mécénat		
O	- Dons manuels	150	
D	- Legs, donations et assurance-vie		
U	- Mécénat		
I	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		170
T	**2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
S	2.1 Cotisation avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	94 383	87 629
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	452 178	384 367
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		32 429
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
	Total des produits par origine	546 711	504 595
	1 - MISSIONS SOCIALES		
C	1.1 Réalisées en France		
H	- Actions réalisées par l'organisme	511 394	528 259
A	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes		
R	agissant en France		
G	1.2 Réalisées à l'étranger		
E	- Actions réalisées par l'organisme		
S	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes		
	agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
	6 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
	Total des charges par destination	**511 394**	**528 259**
	EXCEDENT OU DEFICIT	**35 317**	**(23664)**

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**12 mois**	**12 mois**
P R O D U I T S	**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
	Bénévolat		
	Pretations en nature		
	Dons en nature		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Pretations en nature	32 855	33 216
	Dons en nature		
	Total des produits par origine	32 855	33 216
C H A R G E S	**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES**		
	Réalisées en France	32 855	33 216
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	Total des charges par destination	**32 855**	**33 216**

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2025

Total des Produits à recevoir		126 850
Autres créances		126 850
CAF-Subventions à recevoir	119 608	
MSA Subventions à recevoir	3 491	
Mairies Extérieures - Produits à recevoir	3 751	

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2025

Libellé	31/12/2025
44871 - Caf et collectivités	119 608
44872 - MSA	3 491
44874 - Mairies Extérieures	3 751
Totalisation	126 850

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variation %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	126 850	128 905	

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2025

Total des Charges à payer		53 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 730
Fournisseurs	5 520	
FNP Achat Biens ou Prestations	6 210	
Dettes fiscales et sociales		41 466
Dettes sur CP	28 949	
Charges / CP	11 602	
Autres charges à payer	915	

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 730	11 498	232	+ 2,02 %
Dettes fiscales et sociales	41 466	44 496	(3030)	- 6,81 %
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	**53 196**	**55 994**	**(2798)**	- 5,00%

Charges à payer (détail)
au 31/12/2025

Libellé	31/12/2025
DETTES SUR CP	28 949
CHARGES SUR CP	11 602
AUTRES CHARGES A PAYER	915
FNP FOURNISSEURS	11 730
COMCOM CHARGES A PAYER	
Totalisation	**53 196**

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variation %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Charges constatées d'avance (avec détail) au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Totalisation					